

## TRAJET DE SOINS INSUFFISANCE RÉNALE CHRONIQUE

<b>CONDITIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Patient, médecin généraliste et spécialiste</b> signent le contrat lors d'une consultation ;</li> <li>▪ <b>DMG</b> chez le médecin généraliste (au plus tard dans l'année) ;</li> <li>▪ Minimum <b>2 contacts</b> avec votre <b>médecin généraliste</b> et <b>1 consultation</b> chez le <b>spécialiste/ an.</b></li> </ul>
<b>DURÉE CONTRAT</b>	Durée <b>indéterminée</b> à partir du jour où une copie du contrat est déposée à la mutuelle.
<b>TICKET MODÉRATEUR PATIENT</b>	<b>Remboursement complet</b> (honoraire INAMI) de <b>toutes les consultations au cabinet</b> chez le généraliste et le <b>spécialiste</b> de la maladie.
<b>MATÉRIEL</b>	<u>Obtenu comment ?</u>  Un <b>tensiomètre</b> : sur prescription du médecin traitant.
	<u>Délivré par qui ?</u>  Délivré <b>gratuitement</b> par votre pharmacie ou les centre de matériel agréés.
<b>CONSULTATION DIÉTÉTIQUE</b>	<u>Obtenue comment ?</u>  Par une prescription du médecin traitant <b>avec mention « Trajet de Soins »</b> .
	<u>Délivrée par qui ?</u>  Un(e) diététicien(ne) agréé INAMI.
	<u>Remboursement ?</u>  Ticket modérateur à votre charge.
	<u>Combien?</u>  <b>2 à 4 sessions</b> de 30 min/année calendrier en fonction du stade de l'insuffisance rénale.
<b>MEDICAMENTS</b>	Accès facilité pour certains médicaments. Consultez votre médecin traitant pour plus de renseignements.